

PROJET INSTITUTIONNEL

« des UAPE de Trélex, Givrins, Arzier-Le Muids et St-Cergue de l' AISGE-Accueil de jour »

Le Comité de direction de l' AISGE – Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs - a décidé d'activer le but optionnel de l'article 2 de ses statuts concernant l'accueil de jour des enfants. Il s'agit de regrouper, sous son égide, la gestion des structures d'accueil existantes et futures des cinq communes (Trélex, Givrins, Genolier, Arzier-Le Muids et St-Cergue) dans le but d'offrir des prestations d'accueil de jour identiques à l'ensemble des élèves et/ou enfants de notre région. Cette nouvelle entité "Accueil de jour" est née le 1er janvier 2013.

L' AISGE offre 4 structures d'accueil parascolaire :

- "Les Petits Ecureuils" UAPE à St-Cergue
- "Le Relais des Mômes" UAPE à Arzier-Le Muids
- "La Cour des Copons" UAPE à Givrins
- "Graines de Marmots" UAPE à Trélex

La commune de Genolier, qui n'a pas d'élèves en classes primaires, n'a pas de structure communale. Les enfants sont accueillis à Givrins ou Trélex selon leur lieu d'enclassement scolaire.

L'entité "Accueil de jour" de l' AISGE est sous la responsabilité du municipal des écoles de Trélex, M. Philippe Depierre.

La gestion opérationnelle a été confiée à Mme Annick Kosel, directrice générale, Mme Fabienne Giger, directrice du service parascolaire et une assistante administrative. Un service finance et RH viennent compléter l'équipe administrative.

L'association fait partie du Réseau d'Accueil de Toblerones.

ASPECTS PÉDAGOGIQUES, ÉDUCATIFS ET D'INTÉGRATION

VALEURS

Mission générale

1. Proposer un accueil à la journée aux enfants d'âge parascolaire pensé et organisé par des professionnels de l'enfance.
2. Accueillir chaque famille dans sa particularité.
3. Mettre en œuvre des conditions d'accueil qui sont en corrélation avec les compétences des enfants accueillis.

Mission pédagogique

1. Favoriser le soutien à la parentalité.
2. Soutenir et encourager les enfants dans leur développement.
3. Veiller à la sécurité physique et affective des enfants qui nous sont confiés.
4. Respecter les compétences et le rythme de développement de chaque enfant.

Mission sociale

1. Œuvrer à la cohésion sociale.
2. Favoriser l'égalité des chances.
3. Encourager l'égalité homme / femme.

Mission préventive

1. Observer et dépister d'éventuels troubles liés au développement des enfants.
2. Collaborer avec d'autres professionnels.
3. Travailler dans un esprit de respect de l'environnement et de développement durable.

Mission politique

1. S'appuyer sur les valeurs de la démocratie et de la laïcité.
2. Collaborer à la formation pratique.
3. Accorder à l'enfant une place de citoyen.

OBJECTIFS

Chaque UAPE veille au bien-être et à la sécurité des enfants confiés. Les équipes éducatives accueillent les enfants en dehors des périodes scolaires. Ils assurent ainsi la continuité de la journée des écoliers en les prenant en charge pour des moments où le partage, l'entraide et le développement de la solidarité sont les valeurs transmises.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Les UAPE mettent en pratique différentes approches pédagogiques qui ont toujours le même objectif : accompagner l'enfant d'aujourd'hui vers l'adulte de demain.

Pour cela, les concepts suivants sont mobilisés :

Education à la citoyenneté

« On ne naît pas citoyen, on le devient. » Au sein des UAPE, l'enfant a des devoirs mais également des droits. Les équipes éducatives encouragent les enfants à faire des choix, à prendre position et à faire des propositions de changement au sein de leur UAPE.

Médiation de conflits

L'outil médiation lors de conflits permet non seulement à l'adulte de gérer ces situations de manière impartiale mais également à l'enfant d'apprendre du conflit. Il va être amené à reconnaître ses émotions et celles des autres, à identifier l'origine du conflit et à y apporter des solutions. Un travail sur les émotions est également privilégié afin de permettre aux enfants de se décharger et ne pas cumuler frustration, stress.

Égalité des genres

Une attention particulière est apportée à l'égalité des genres fille-garçon que ce soit dans le langage verbal, non-verbal ou encore les propositions de jeux et d'activité.

Sorties en forêt

La forêt va permettre aux enfants de s'approprier un endroit précis, de développer leur imaginaire, leur 5 sens, favoriser l'entraide, la communication et surtout faire leurs expériences.

La forêt est un endroit idéal pour développer l'imagination des enfants. Nous pouvons y faire toute sorte d'activités telles que : le Land Art, la construction d'un canapé forestier, la préparation d'une place pour faire du feu et travailler sur les limites invisibles.

Et bien sûr, le plus important : l'apprentissage, la découverte et le respect de la nature et des animaux qui y vivent.

Fourchette Verte

Fourchette verte est un label santé décerné aux restaurants qui proposent un plat du jour équilibré en respectant les critères de la pyramide alimentaire suisse. Pour ce faire, ils sont accompagnés par des diétécien-ne-s diplômé-e-s ES/BSc. Le label Fourchette verte junior est l'adaptation du label Fourchette verte aux lieux d'accueil pour enfants de 4 à 15 ans.

Relations avec les écoles / collaboration

Les UAPE sont situées dans le périmètre scolaire ou à proximité de celui-ci. De ce fait, et considérant que nous accueillons les mêmes enfants, une collaboration est mise en place avec l'école. Pour cela, les adjoint.e.s de direction ont rencontré les responsables des bâtiments de chaque complexe scolaire. Cela leur permet d'avoir une personne de référence de part et d'autre. Par la suite, les relations école-UAPE sont facilitées lorsqu'il s'agit d'échanger à propos d'un enfant.

Autonomie

Charte 5P-6P : Il s'agit d'une démarche éducative sous contrat permettant à l'enfant de 5P ou de 6P de faire les trajets entre l'école et l'UAPE le midi et l'après-midi de façon autonome sans l'encadrement des éducateurs.

L'objectif de l'équipe est de répondre au besoin de liberté des enfants de cet âge et de les rendre responsable dans l'acquisition de leur autonomie. Cette démarche leur apportera confiance en soi et estime de soi, ceci grâce à l'autogestion pendant les trajets mais aussi à travers l'engagement prit en signant le contrat et par la confiance accordée par les adultes responsables.

ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS

Les UAPE mettent en place diverses activités auprès des enfants qui ont pour objectif de développer leurs compétences motrices, sensorielles, sociales, affectives et cognitives.

Pour cela, différents espaces sont à leur disposition :

- Un espace détente qui leur permet de lire, faire leurs devoirs, partager du temps calmement entre eux.
- Un espace dédié aux jeux collectifs, aux activités dirigées ou créatives.
- Une salle où le jeu libre est privilégié au moyen du matériel mis en place.
- Un espace extérieur pour partager des jeux de collaboration, du sport, du jeu libre.

L'enfant est dès le départ impliqué dans les activités auquel il participe en choisissant lui-même ce qu'il aimerait faire parmi les choix proposés par l'équipe éducative.

PLACE DES PARENTS

La coéducation est mise en avant.

Une collaboration avec les parents est travaillée autour de la prise en charge globale de l'enfant. Les équipes mettent une attention particulière au positionnement professionnel afin d'accompagner au mieux les familles.

Chaque UAPE dispose d'un livret d'accueil permettant aux parents de se familiariser avec la vie en UAPE, de montrer ce qu'il s'y passe. Il contient le résumé des informations utiles. Ce livret peut être regardé et expliqué à l'enfant afin de diminuer l'appréhension de l'inconnu. Le livret d'accueil est travaillé en équipe et valorise les compétences de chacun. Il renforce la cohésion d'équipe.

Les UAPE ont chacune choisi un type de rencontre avec les parents qui corresponde le plus aux besoins et disponibilités des parents. Nous avons donc réfléchi à ce que nous souhaitons partager, aux informations à transmettre, à ce qui intéresse particulièrement les parents et ce qu'il est important qu'ils sachent.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES ENFANTS NÉCESSITANT UNE PRISE EN CHARGE PARTICULIÈRE AU SENS DE LA LOI SUR LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Les UAPE accueillent les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers. Un travail autour du dépistage est fréquemment réfléchi et mis en place. Pour permettre un accueil de qualité, une collaboration avec l'OSPES (Office du Soutien Pédagogique et de l'Enseignement Spécialisé) est souvent sollicitée. L'UAPE de Givrins bénéficie d'une collaboration avec la Fondation Coup d'Pouce. Cela permet aux institutions préscolaires et parascolaires, de faire appel à la Fondation Coup d'Pouce pour qu'elle mette à disposition la ressource supplémentaire octroyée par l'OSPES et destinée à renforcer et soutenir le personnel de l'institution lorsqu'elle accueille un enfant avec des besoins éducatifs particuliers.

De plus, chaque UAPE a vu son équipe renforcée par l'engagement d'un ou d'une éducateur.trice spécialisé.e.

ORGANISATIONNEL

STATUT DE L'INSTITUTION

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs.

PRESTATIONS OFFERTES

Les inscriptions sont ouvertes dès début février de chaque année avec un délai à mi-mars.

Accueil des enfants de la 1P à la 6P de 7h à 18h30 du lundi au vendredi en dehors des heures scolaires. L'UAPE de Givrins accueille uniquement les enfants de la 1P à la 4P.

Durant les vacances scolaires, un centre aéré est organisé.

RÈGLEMENT DÉFINISSANT LES DROITS ET OBLIGATIONS RESPECTIFS ET RÉCIPROQUES DES ENFANTS, DE LEURS PARENTS, DE L'INSTITUTION ET DE SON PERSONNEL

Règlement du RAT.

Complément AISGE-Accueil de jour au règlement du RAT.

ÂGE ET NOMBRE MAXIMUM DES ENFANTS ACCUEILLIS

Les enfants sont accueillis dès le début de la scolarité jusqu'à la 6P.

Selon les structures, de 48 à 84 enfants sont accueillis.

ENCADREMENT ÉDUCATIF ET AUTRE PERSONNEL

Un.e adjoint.e de direction, diplômé.e ES, dirige chaque structure. Son équipe est composée d'ASE et d'auxiliaire. Un.e apprenti.e est également être accueilli.e en formation.

Des colloques sont prévus afin de permettre aux équipes éducatives d'échanger autour de leurs pratiques, de projets, de la prise en charge des enfants, de situations particulières.

Des colloques généraux, regroupant toutes les UAPE, sont l'occasion de dispenser des formations à l'ensemble du personnel.

CALENDRIER ET HORAIRES

Les structures sont fermées durant les vacances scolaires. Le centre aéré prend alors le relais sauf 3 semaines durant l'été et deux semaines durant les vacances de Noël.

Tranches horaires proposées en UAPE:

- 07h00 - 8h45 - Matin avant l'école
- 07h00 - 11h30 - Matin sans école
- 11h30 - 13h30 - Midi avec repas
- 13h30 - 15h00 - Début d'après-midi
- 13h30 - 18h30 - Après-midi sans école
- 15h00 - 18h30 - Après-midi avec école

LISTE DES ENFANTS ET COORDONNÉES DES PARENTS

Chaque structure dispose de la liste complète des enfants qui la fréquente.

Les équipes éducatives ont un dossier par enfants avec les coordonnées des parents et les contacts d'urgence.

INFRASTRUCTURES

LOCAUX ET SURFACES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Les UAPE sont situées à Trélex, Givrins, Arzier-Le Muids et St-Cergue.

AMÉNAGEMENTS

Selon les villages, les aménagements extérieurs suivants sont à disposition : terrain de foot, terrain de basket, parc pour enfants, salle de gym, salle de rythmique, patinoire, terrain de tennis, pistes de ski.

ÉQUIPEMENTS

Chaque UAPE dispose d'une salle de repas, d'une salle de repos, d'une salle d'activités, et d'un jardin ou, à défaut, d'un espace extérieur.

Les enfants peuvent y trouver du matériel de bricolage, des jeux symboliques, des jeux de société, des livres, des puzzles.

GESTION DES FLUX DE PERSONNES (DÉPARTS ET ARRIVÉES)

Les arrivées et départs des enfants se font toujours avec la présence d'un membre de l'équipe. Le contact avec les parents est ainsi maintenu.